



**académie
Bordeaux**
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Dordogne
éducation
nationale

**Division
Ressources
humaines
Vie de l'élève**

N°01

Affaire suivie par
Stéphane DURAND

Téléphone
05 53 02 84 77

Mel
ce.ia24-d3
@ac-bordeaux.fr

20, rue Alfred de
Musset
24 016 Périgueux

Périgueux, le 03 septembre 2012

La directrice académique des services de l'éducation
nationale, directrice des services départementaux de
l'éducation nationale de la Dordogne
à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles
publiques et privées sous contrat
s/c de
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education
nationale

Objet : Calendrier scolaire 2012/2013

Réf. : Arrêté du 5 juillet 2012 modifiant l'annexe 3 de l'arrêté du 20 juillet 2009
fixant le calendrier scolaire de l'année 2012/2013

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le calendrier scolaire pour l'année
scolaire 2012/2013, mis à jour au 03 septembre 2012.

J'attire votre attention sur le fait que l'allongement des vacances de Toussaint
se traduit par la récupération de deux journées.

Sur décision de Monsieur le recteur de l'académie de Bordeaux, la 1^{ère} journée
sera rattrapée selon les modalités suivantes :

- s'agissant du 1^{er} degré, les élèves auront classe mercredi 3 avril 2013 toute la
journée.

- s'agissant du second degré, les élèves auront cours mercredi 3 avril et
mercredi 22 mai 2013 toute la journée.

La deuxième journée sera récupérée le vendredi 5 juillet 2013. Par conséquent,
les vacances d'été commenceront le vendredi 5 juillet 2013 après la classe.

Je vous remercie d'informer les familles, ainsi que les membres de la
communauté éducative, de ces dates.

La directrice académique

Jacqueline ORLAY

Calendrier scolaire 2012/2013 Département de la Dordogne

	Ecoles	Collèges, lycées et EREA
Pré-rentrée des enseignants (*)	lundi 3 septembre 2012	lundi 3 septembre 2012
Retrénée des élèves	mardi 4 septembre 2012 au matin	mardi 4 septembre 2012 au matin
Vacances de la Toussaint	du vendredi 26 octobre 2012 après la classe au lundi 12 novembre 2012 au matin	du samedi 27 octobre 2012 après la classe au lundi 12 novembre 2012 au matin
Vacances de Noël	du vendredi 21 décembre 2012 après la classe au lundi 7 janvier 2013 au matin	du samedi 22 décembre 2012 après la classe au lundi 7 janvier 2013 au matin
Vacances d'hiver	du vendredi 1er mars 2013 après la classe au lundi 18 mars 2013 au matin	du samedi 2 mars 2013 après la classe au lundi 18 mars 2013 au matin
Vacances de printemps	du vendredi 26 avril 2013 après la classe au lundi 13 mai 2013 au matin	du samedi 27 avril 2013 après la classe au lundi 13 mai 2013 au matin
Vacances d'été (**)	vendredi 5 juillet 2013 après la classe	samedi 6 juillet 2013 après la classe
En raison de l'allongement des vacances de la Toussaint, les élèves auront classe mercredi 3 avril 2013 toute la journée		En raison de l'allongement des vacances de la Toussaint, les élèves auront cours mercredi 3 avril 2013 et mercredi 22 mai 2013 toute la journée

N.B : les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours

(*) deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, seront dégagées avant les vacances de la Toussaint, afin de permettre de prolonger la réflexion engagée lors de la journée de prérentrée

(**) les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée par la note de service établissant le calendrier de la session.